



## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND BESANCON

▪ 68 communes

▪ 193 187 habitants

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon recrute :

### DEUX CARROSSIERS PEINTRES (H/F) AU SEIN DE LA DIRECTION PARC AUTOMOBILE ET LOGISTIQUE

**Merci d'adresser  
votre candidature**

(Lettre de motivation,  
CV)

**au plus tard  
le 23 août 2019**

à

**Monsieur le Président  
de la Communauté  
d'Agglomération du  
Grand Besançon,**  
Pôle des Ressources  
Humaines  
Direction Emploi et  
Compétences  
2 rue Mégevand  
25034 Besançon Cedex

Les carrossiers peintres interviennent sur véhicules légers, poids lourds, matériels spécifiques et divers du parc automobile mutualisé de la CAGB, de la Ville et du CCAS de Besançon.

#### **Missions :**

- Procéder aux réparations des véhicules par remise en forme ou échange d'éléments endommagés de carrosserie,
- Réaliser les opérations de finition,
- Réaliser, le cas échéant, des modifications d'ensemble ou de sous-ensemble de carrosserie,
- Mettre en peinture, totalement ou partiellement, des véhicules automobiles,
- Aménager l'intérieur et l'extérieur de véhicules neufs,
- Poser et déposer les logos sur les véhicules,
- Effectuer des petits travaux de mécanique et/ou électricité sur les matériels entretenus.

#### **Profil :**

- Qualification et expérience en qualité de carrossier-peintre
- Qualités relationnelles, esprit d'équipe
- Autonomie dans l'exécution
- Efficacité et goût du travail bien fait
- Connaissance en colorimétrie
- Connaissance et pratique en soudure au Mig et à l'arc
- Capacité à évaluer les temps d'intervention et les quantités de produits nécessaires

#### **Conditions particulières :**

Travail du lundi au vendredi (7h30 – 11h30 / 12h30 – 15h42)

Permanence jusqu'à 17h30 à tour de rôle en horaire décalé

Possibilité d'intervention en extérieur

Les postes sont ouverts aux agents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

**Contact** : M. Jean-Marc FENOY, chef du service Parc Auto et Logistique, au 03.81.41.55.20.